

UNSAC : soutien de l'ONU aux efforts régionaux de lutte contre la COVID-19 et de promotion des élections pacifiques

Malabo (Guinée équatoriale), 04 décembre 2020 - La 50^e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) organisée par vidéoconférence par la Guinée équatoriale a pris fin le 4 décembre. Plusieurs personnalités, dont le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, ont pris part à cette session qui a été ouverte par le Ministre des Relations extérieures de l'Angola, M. Tété António. L'événement a été dominé, entre autres, par des discussions sur les défis politiques et sécuritaires posés par la COVID-19. « Les armes que le continent africain avait résolu de faire taire cette année ont continué de crépiter, et cela en dépit de l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU [...] pour un cessez-le-feu global afin de faciliter la lutte contre la pandémie » de la COVID-19, a regretté M. Fall. Il a réitéré cet appel pour un cessez-le-feu global, considéré comme un acte crucial « de nature à créer ou de rétablir la confiance entre les parties et à favoriser un environnement propice au règlement pacifique des différends ». Dans ce contexte, M. Fall a félicité les Etats membres de l'UNSAC pour l'importance qu'ils ont accordée à cette question, en en faisant le thème principal de leurs débats. Pour marquer leur ferme engagement à faire face à cette menace de manière concertée, ces Etats ont adopté la « Déclaration de Malabo sur l'impact de la COVID-19 sur la paix et le soutien à la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre cette pandémie en Afrique centrale ».

Les Etats membres de l'UNSAC ont également adopté une « Déclaration sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et atteindre les objectifs de développement durable en Afrique centrale ». Dans ce document, ils demandent à « la CEEAC et à l'UNOCA d'initier une étude sur les causes, facteurs et manifestations de la violence et des crises électorales dans les Etats et de recommander les mesures appropriées tant régionales que nationales pour des élections apaisées en Afrique centrale ». A cet égard, la situation en République centrafricaine (RCA) a particulièrement retenu l'attention. Dans la perspective des élections législatives et présidentielle du 27 décembre 2020, les Ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégation ont plaidé pour que le Comité apporte son appui à cet Etat membre. Ils ont aussi appelé les « parties prenantes centrafricaines à promouvoir des élections apaisées, à respecter le verdict des urnes et à régler leurs éventuels différends en ayant recours aux cadres légaux ».

Le Représentant spécial et chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a salué l'implication de la CEEAC dans ce processus électoral, y compris à travers les mesures adoptées lors du 18^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement tenu le 27 novembre à Libreville. Il s'est notamment réjoui du déploiement d'une mission d'observation électorale et de la nomination d'un Médiateur dans la crise centrafricaine, en soulignant qu'ils « contribueront, à n'en point douter, à la pacification et à la stabilisation de la RCA ». M. Fall a réitéré la détermination de l'UNOCA de continuer à mobiliser l'ensemble du système des Nations Unies et les autres partenaires de la communauté internationale afin « d'apporter un appui à la Commission de la CEEAC dans l'exécution de sa mission ». Dans cette dynamique, M. Abdoulaye Diop, représentant du Président de la Commission de l'Union africaine (UA), a tenu à réaffirmer l'engagement total de l'UA à accompagner la mise en œuvre des initiatives régionales en faveur de la paix et la stabilité en Afrique centrale.

Le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, a exprimé sa gratitude aux uns et aux autres pour leur soutien, en rappelant l'ampleur des défis politiques et sécuritaires auxquels est confrontée l'Afrique centrale. Il fera le point sur tous les sujets abordés lors de la 51^e session ministérielle du Comité prévue au Burundi courant 2021. La Guinée équatoriale assurera la présidence tournante de l'UNSAC jusqu'à ladite session. Le Ministre des Affaires étrangères et de la coopération (M. Simeón Oyono Esono Angué), qui a présidé la 50^e réunion ministérielle depuis Malabo, a rassuré que son pays prendra toutes les dispositions nécessaires pour remplir sa mission avec dévouement. Il a indiqué que la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée fera partie de ses priorités. M. Simeón Oyono Esono Angué a par ailleurs évoqué la nécessité d'organiser une conférence régionale de haut niveau sur cette question afin d'évaluer la situation et mettre à jour les outils pouvant permettre de prévenir et d'éradiquer ce phénomène, qui constitue une menace grave à la paix et à la sécurité régionales. Le Comité a pris note avec satisfaction de ce projet, qui devrait être mis en œuvre avec le soutien de l'ONU, de l'UA et des organisations régionales concernées, y compris notamment le Centre interrégional de coordination (CIC) et l'Ecole navale à vocation régionale de Bata (Guinée équatoriale).

Le bureau de l'UNSAC pour les six prochains mois comprend la Guinée équatoriale (Présidence), le Burundi (1^{ère} Vice-présidence), le Gabon (2^{ème} Vice-présidence) et l'Angola (Rapporteur).

La session ministérielle a été précédée par la réunion des experts, du 2 au 3 décembre 2020.